

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2019

Date de convocation et d'affichage : 05 juillet 2019

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19 h 02.

Présents :

Mmes BETTINGER Sylvianne, BEURY Jeanne-Laure, BLUM Catherine, CODAZZI Colombe, COLFORT Jacqueline, DUCHENE Annie, FINET Odile, FRAENKEL Stéphanie, GARIGLIO Elisabeth, GRANDPIERRE Elisabeth, GREMILLET Annie, HELIOT-COURONNE Isabelle, JOLLIOT Marie-France, LE CORRE Marie, LEDOUBLE Catherine, LEROY Marie-Thérèse, MALARMEY Michèle, MARIE Sylvie, PETIT Sandrine, PHILIPPON Elisabeth, PORTIER-GUENIN Françoise, RABARTAUX Nadia, ROBERT Isabelle, ROTH Michèle, ROUSSELOT Nicole, ROUVRE Annie, SAUBLET SAINT-MARS Véronique, SEBBARI Samira, ZAJAC Anna

MM. ABEL Jean-Pierre, ARBONA Philippe, BAROIN François, BAUDOUX Bruno, BEAUSSIER Jean-Marie, BERTHOLLE Jean-Paul, BILLET André, BLANCHARD Dominique, BLANCHON David, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, CASTEX Jean-Marie, CHAMPAGNE Anicet, CHEVALIER Bertrand, COTEL Philippe, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHAUT Francis, DELAITRE Guy, DENIS Valéry, DEON Philippe, FARINE Bruno, GAILLARD Paul, GARNERIN David, GAURIER Claude, GATOULLAT Marcel, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, HANDEL William, HUBINOIS Alain, HUMBERT Christophe, KISSERLI Jean-Marie, LECLERC Jean-Claude, LEIX Jean-François, LEPRINCE Didier, MEIRHAEGHE Jean-François, MOCQUERY Bernard, MOCQUERY Philippe, MOCQUERY Régis, MONTAGNE Jean-Jacques, PEUCHERET Alain, POTTIER Denis, RAGUIN Jacky, RICHARD Olivier, RIGAUD Jacques, ROBLET Bernard, RUDENT Michel, SAINTON Michel, SAUNOIS Serge, SEBEYRAN Marc, SERRA Frédéric, SUBTIL Bruno, VAN de ROSTYNE Alain, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZWALD Jérémy

Représentés : TRIBOT Philippe par COQUILLARD Gérard, BRANLE Christian par TRESSOU Marie-Hélène, ROTA Colette par MORET André, VETTER Claude par SIMON Chantal, MOUILLEFARINE Jean-Claude par HOUARD Bruno

Sont excusés et ont donné pouvoir : BLASCO Thierry à BLASSON Christian, BOUCHOT Chantal à JOLLIOT Marie-France, URBAIN Sandrine à ROBLET Bernard, DEMOISSON Daniel à BLANCHARD Dominique, PAUTRAS Marie-Françoise à SEBBARI Samira, SAUVAGE Philippe à MOCQUERY Bernard, DRAGON Jean-Luc à GREMILLET Annie, DUQUESNOY Olivier à ROUSSELOT Nicole, ARNAUD Jean-Jacques à LEIX Jean-François, MOSER Alain à RABARTAUX Nadia, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, BAZIN-MALGRAS Valérie à HELIOT-COURONNE Isabelle, BRET Marc à LE CORRE Marie, GONCALVES José à GARIGLIO Elisabeth, HONORE Nicolas à SERRA Frédéric, LEMELLE Flavienne à BOISSEAU Dominique, LEYMBERGER Brigitte à GRANDPIERRE Elisabeth, MENUET Gérard à BAUDOUX Bruno, OUADAH Karima à ROUVRE Annie, PATELLI Lise à BEURY Jeanne-Laure, THOMAS Christine à PORTIER-GUENIN Françoise, FAURE Gilbert à MEIRHAEGHE Jean-François

Excusés : DESROUSSEAUX Pascal, GERARD Fabien, RESLINSKI Jean-François, GRIENENBERGER Daniel, REHN Yves, CHAPLOT Roland, BACHMANN Jean-Marie, TRUELLE Hubert, GACHOWSKI Jacques, FRAPIN David, ROYERE Raynald, SCHMITT Philippe, SPILMANN Marcel, SIMON Véronique, AMILHAU Marie-Pierre, MARTINOT Bruno, RICHARD Sophie

Absents : FEVRE Dolly, PARIGAUX Jean-Louis, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, BAILLY Jean-Marie, MANDELLI François, COURTOIS Jean-Christophe, LANDREAT Pascal

Sorti : BALLAND Alain

Le Conseil communautaire a choisi comme secrétaire de séance Stéphanie FRAENKEL.

DELIBERATION N°41	Agenda 21 - Demande de subvention association E-Graine
RAPPORTEUR	André BILLET

Nombre de membres : 136		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
89	109	109			2

Le rapport est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2019

**AGENDA 21 – DEMANDE DE SUBVENTION
ASSOCIATION E GRAINE**

Exposé :

La Fête des Possibles 2019 a pour objectif de rendre visible toutes les initiatives citoyennes qui construisent une société plus vertueuse et respectueuse de l'environnement, et invite les citoyens à les découvrir et agir en conséquence. Il s'agit d'un évènement national qui se déroule entre le 14 et le 29 septembre prochain.

Localement, l'association E-Graine Grand Est (association d'éducation populaire) souhaite organiser un rendez-vous sur le territoire de l'Agglomération troyenne. Leur objectif est de :

- Permettre aux habitants du territoire de Troyes Champagne Métropole d'identifier et de connaître les associations locales porteuses d'initiatives ;
- Donner envie aux citoyens de s'engager pour une transition de leur territoire au développement durable.

Concrètement, de nombreuses animations de sensibilisation autour de l'environnement et de la citoyenneté auront lieu à partir du 14 septembre. Le 21 septembre constituera le temps fort de cette organisation avec la mise en place d'un village associatif présentant toutes les initiatives locales en matière de préservation de l'environnement, de participation citoyenne, d'économie sociale et solidaire ainsi qu'une conférence gesticulée sur la thématique des initiatives citoyennes à l'université.

L'association E-graine (dont l'antenne locale compte 100 adhérents et un budget annuel de près de 90 000 €) sollicite Troyes Champagne Métropole à hauteur de 3 000 € pour cette opération dont le budget prévisionnel est présenté ci-après :

Dépenses		Recettes		
Nature	Montants (€)	Origine	Montant (€)	%
Services extérieurs (location / assurances)	1 150 €	Etat	2 000 €	28.43%€
Frais administratifs (rémunération des techniciens, rémunération des artistes, rémunération collectes de paroles et photographies, salaires et charges)	4 285 €	Cotisation	2 035 €	28.93%
Autres services extérieurs (honoraires, communication)	1 500 €	TCM	3 000 €	42.64 %
Total dépenses	7 035 €	Total recettes	7 035 €	100 %

Ce projet propose un rayonnement à l'échelle de l'agglomération et vient conforter le travail de concertation et d'animation de territoire initié dans le cadre de l'Agenda 21 intercommunal. En effet, valoriser les actions citoyennes et associatives menées sur le territoire rentre complètement dans les objectifs de l'Agenda 21.

Après analyse des crédits disponibles et avis de la commission compétente, il est proposé l'octroi d'une subvention d'un montant de 2 000 €. Les crédits sont inscrits au budget principal au chapitre 65.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'ACCEPTER la proposition faite et d'octroyer à l'association E-GRAINE GRAND EST une subvention d'un montant de 2 000 € ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant à signer tout acte administratif et financier à intervenir en application du présent exposé des motifs.**

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote